

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 3 JUILLET 2018, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Carl Héon, conseiller au siège numéro 2

Invités :

- Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h15.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1794-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
14. Demandes
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. Mandat au Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal
 - c. Déneigement des chemins d'hiver
 - d. Remplacement de cinq ponceaux
16. Affaires nouvelles
 - a. Mandat à la municipalité pour former un comité pour le projet de logements
17. Règlements
 - a. Avis de motion : Règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier
 - b. Avis de motion : Délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au directeur général et secrétaire-trésorier et à l'inspecteur municipal
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.1795-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 juin 2018.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 4 juin 2018 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- Le Congrès de l'ADMQ avait lieu les 13-14-15 juin au Centre des Congrès de Québec. Ce fut l'occasion de suivre plusieurs ateliers sur des sujets qui touchent notre municipalité comme la réorganisation des méthodes de travail, les recours possibles en lien avec les règlements d'urbanisme, la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et les nouvelles dispositions législatives en matière environnementale. Ce fut également l'occasion d'en apprendre plus sur les dernières modifications législatives ainsi que la jurisprudence de la dernière année ;
- L'abat poussière a été appliqué par la compagnie Somavrac au début des rangs en pierre concassé le 29 juin dernier ;
- La calibration du débitmètre de la station de pompage fait le 20 juin par la compagnie Les compteurs d'eau du Québec ;
- Le projet Yoga-Lire qui a été possible grâce à la participation de la TRECQ (Table Régionale de l'éducation du Centre-du-Québec) s'est terminée à la fin du mois de juin. Pour ceux et celles qui souhaiteraient poursuivre la découverte du yoga jumelé à des contes ludiques, des bacs de Yoga-Lire sont disponibles pour la location à la bibliothèque municipale. À l'intérieur, vous trouverez des fiches explicatives pour vous guider dans les postures de yoga ainsi qu'un livre de conte ;
- Le Fonds culturel de la MRC de Bécancour a permis la tenue d'une activité d'initiation à la peinture le 18 juin 2018. Les élèves de 1^e et 2^e années ont pu participer à un atelier de peinture avec l'artiste Francine Beaudet. Un atelier de Yoga-Lire a également été organisé lors de cette belle demi-journée ;
- Des animations auront lieu au cours de l'été pour les jeunes. Une activité d'information sur la forêt se tiendra le 18 juillet et un atelier de cuisine prendra place le 14 août ;
- Le nettoyage de la plate-bande autour de la pancarte de Sainte-Cécile-de-Lévrard à l'intersection de la route 218 et de la rue principale a été effectué par des bénévoles dernièrement. Merci à Amélie Hardy Demers, Méréan Hardy et Yves Demers pour leur temps et leurs efforts ;
- Amélie Hardy Demers a complété sa formation pour l'obtention du titre de Directeur municipal agréé (DMA). Cette formation est offerte par l'ADMQ (Association des Directeurs Municipaux du Québec) et permet d'acquérir plusieurs connaissances essentielles au travail d'un directeur général d'une municipalité.

8. RAPPORT DU MAIRE

- La MRC travaille actuellement sur le 2^e volet en lien avec les îlots déstructurés des municipalités de son territoire ;
- L'activité Terre des jeunes avait lieu le 19 juin 2018. Chaque maire avait le défi d'être accompagné de deux jeunes de la municipalité. Je remercie Cederic Fernandez Jalbert et Marianne Grenier qui ont accepté d'y participer avec moi. Plusieurs discussions intéressantes ont eu lieu. Les jeunes ont pu partager leurs idées et leurs visions ;
- Sébastien Demers du Service Incendie a participé à une formation en lien avec la sécurité civile.

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

La coordonnatrice, Josiane Trottier, a participé à l'Assemblée générale annuelle du Réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui se tenait le 8 juin dernier.

La bibliothèque maintient sa cote de biblioQualité de 4 livres sur 5 ce qui équivaut à un niveau d'appréciation « très bon ».

Une carte Accès-Musée est maintenant disponible pour location à la bibliothèque. Cette carte donne un accès gratuit à certains musées pour les familles (2 adultes et 3 enfants).

Une tablette est maintenant disponible pour utilisation à la bibliothèque afin de permettre aux usagers de faire l'essai des nouveaux livres à réalité augmentée.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item

c. Régie de la gestion des déchets

Rien à cet item

d. Régionalisation de l'aréna

Une réunion du comité consultatif de l'aréna a eu lieu en juin pour la présentation du bilan de la saison dernière. L'aréna ouvrira ses portes le 24 septembre 2018 pour la prochaine saison. L'entente de régionalisation de l'aréna devrait être ratifiée au cours de l'été.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.1796-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 8 052,93 \$:

ADOPTÉE		
Fournisseurs	Description	Montant
Archambault	Achat de livres	113,19 \$
Carine Neault	Frais de déplacement et frais congrès	538,19 \$
Centre bureautique Mauricie	Contrat de service mars à juin	81,60 \$
COOP Parisville	Asphalte froide - Essence	271,30 \$
CRSBP	Fourniture de bureau pour la biblio	94,86 \$
Emco Corporation	Pièce aqueduc	333,24 \$
Fonds d'information	Avis de mutation	16,00 \$
Francine Beaudet	Matériel et atelier peinture (Fonds culturel)	162,86 \$
Groupe Castonguay	Nacelle pour changer lumière de rue	137,97 \$
Hélène Lambert	Ménage salle et bureau	225,00 \$
Hydro Québec	Électricité - bureau, salle et lumière de rue	422,98 \$
Infoteck, centre de l'ordinateur	Tablette électronique pour bibliothèque	189,65 \$
Josiane Trottier	Collation pour atelier de peinture	22,37 \$
Laboratoire Environnex	Analyse d'eau	221,04 \$
Librairie Renaud Bray	Achat de livres	149,83 \$
Marie-Ève Laquerre	Yoga-Lire	1 087,50 \$
MRC de Bécancour	Repérage et marquage - fibre optique	79,95 \$
Protection incendie CFS	Entretien annuel des extincteurs	78,47 \$
RIGIDBNY	Collecte des ordures - Juillet	1 987,50 \$
Transport Deschaillons	Transport pour atelier de peinture	160,97 \$
Ville de Nicolet	Frais pour cour municipal 2017	1 678,46 \$
	TOTAL :	8 052,93 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1797-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 30 057,93 \$ incluant les salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Industrielle alliance	RVER	91,64 \$
Les loisirs Ste-Cécile	Remboursement taxes aqueduc-ordure	627,26 \$
MRC de Bécancour	2e versement Quote-part 2018	14 256,00 \$
Receveur général du Canada	DAS - Avril à juin 2018	1 457,72 \$
Revenu Québec	DAS - Avril à juin 2018	4 924,15 \$
Salaires	Salaires nets - Mai 2018	8 701,16 \$
	TOTAL :	30 057,93 \$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Assurances collectives - Amélie	70,28 \$
Droit de mutation	1 429,32 \$
Intérêts sur arrérages	22,13 \$
Location salle Éric-Côté	175,00 \$
Permis	10,00 \$
Taxes 2017-2018	84 018,93 \$
	TOTAL : 85 725,66 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

Rien à cet item

14. DEMANDES

Rien à cet item

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Un (1) permis a été délivré en juin 2018 pour une valeur indéterminée.

b. Mandat au Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues l'article 1065 du code municipal

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Rés.1798-07-18

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay, **APPUYÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents :

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

c. Déneigement des chemins d'hiver

Rés.1799-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de demander des soumissions sur invitation à deux entrepreneurs pour le déneigement des chemins d'hiver pour une durée de deux ans.

ADOPTÉE

d. Remplacement de cinq ponceaux

Rés.1800-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de demander des soumissions sur invitation à deux entrepreneurs pour le remplacement de cinq ponceaux.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Mandat à la municipalité pour former un comité pour le projet de logements

Rés.1801-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité ait le mandat de former un comité en lien avec la présentation d'un projet de logement à la Société d'Habitation du Québec pour le programme d'AccèsLogis.

17. RÈGLEMENTS

a. Avis de motion : Élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et du secrétaire-trésorier

Rés.1802-07-18

Le conseiller Sébastien Lemay donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du directeur général et du secrétaire-trésorier. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

b. Avis de motion : Délégation à la direction générale et à l'inspecteur municipal le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats

Rés.1803-07-18

Le conseiller Michel Deshaies donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement concernant la délégation à la direction générale et à l'inspecteur municipal le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à cet item

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1804-07-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 21h37.

Simon Brunelle, maire

Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim